

MC/2147

**Original: anglais
12 novembre 2004**

QUATRE-VINGT-HUITIEME SESSION

**DEMANDE DE REPRESENTATION
EN QUALITE D'OBSERVATEUR SOUMISE PAR
L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR
L'EDUCATION, LES SCIENCES ET LA CULTURE (ISESCO)**

**DEMANDE DE REPRESENTATION
EN QUALITE D'OBSERVATEUR SOUMISE PAR
L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR
L'EDUCATION, LES SCIENCES ET LA CULTURE (ISESCO)**

1. Dans une lettre datée du 4 novembre 2004, dont une copie est jointe en annexe I, le Directeur général de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) a soumis une demande officielle de son organisation visant à l'obtention du statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM. La réponse du Directeur général, datée du 9 novembre 2004, est jointe en annexe II. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-huitième session du Conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui prévoit que le Conseil peut, à leur demande, admettre à ses réunions des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, en qualité d'observateurs.
3. Un projet de résolution approprié sera soumis au Conseil lorsque cette question appellera une décision.

Annexe I

LETTRE DU 4 NOVEMBRE 2004 ADRESSEE PAR LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR L'EDUCATION, LES SCIENCES ET LA
CULTURE (ISESCO) AU DIRECTEUR GENERAL
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de me référer aux contacts établis entre l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO). Les programmes et activités de l'OIM dans le domaine de la migration sont d'un grand intérêt pour l'ISESCO et nous souhaiterions établir une relation plus étroite avec votre Organisation.

J'ai le plaisir de vous informer que l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture désire prendre part aux travaux de l'Organisation internationale pour les migrations et je vous serais reconnaissant de prendre les mesures appropriées pour soumettre cette demande au Conseil de l'Organisation pour examen.

[Formule de politesse]

Annexe II

LETTRE DU 9 NOVEMBRE 2004 ADRESSEE PAR LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS
AU DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR L'EDUCATION,
LES SCIENCES ET LA CULTURE (ISESCO)

Monsieur le Directeur général,

Je me réfère à votre lettre du 4 novembre 2004 par laquelle vous me faites part du souhait de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO) d'obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Dans ce contexte, je souhaite également me référer à l'Accord de Coopération conclu le 11 décembre 2003 entre l'ISESCO et l'OIM, accord établissant les modalités de collaboration entre nos deux organisations; j'ai pris bonne note du fait qu'un des objectifs principaux de l'ISESCO consiste à promouvoir une meilleure compréhension entre les peuples par le biais de l'éducation, la science et la culture. Je suis donc persuadé que la participation de l'ISESCO en qualité d'observateur aux travaux de l'OIM sera mutuellement bénéfique. Soyez assuré que les dispositions nécessaires seront prises pour que votre requête soit inscrite à l'ordre du jour de la quatre-vingt-huitième session du Conseil de l'OIM, qui se tiendra à Genève du 30 novembre au 3 décembre 2004.

Un document approprié présentant formellement votre demande sera transmis à l'ensemble des Etats Membres et des observateurs. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire, avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédures relatives à la session du Conseil.

Permettez-moi de vous dire que c'est avec grand plaisir que j'ai reçu cette requête. C'est pourquoi, je tiens à vous exprimer ma profonde satisfaction à la perspective des liens plus étroits qui vont pouvoir se nouer entre nos deux organisations.

[Formule de politesse]